

32 personnes environ

La deuxième réunion est organisée autour des trois questions suivantes :

1. Pourquoi associer en amont les agriculteurs concernés par les continuités à préserver ou à restaurer ?
Exposé introductif comment les espaces agricoles s'intègrent-ils dans les espaces naturels ?
Intervenant : Chambre d'agriculture du Nord

2. Est-il indispensable, en région Nord-Pas-de-Calais, de doter la future trame d'objectifs écologiques et d'objectifs récréatifs ?
Exposé introductif un inventaire des espaces à vocation de cohérence écologique et un inventaire des espaces d'aménités région Nord-Pas-de-Calais
Intervenant : Espace Naturel Lille métropole

3. Quelle contribution au Groupe de travail « développement de la trame verte, bleue et des espaces agricoles »

Echanges sur les avancées des territoires relatives aux études naturalistes et à la définition d'une trame verte et bleue qui pourrait alimenter le Groupe de travail

1 Intervention Pierre Dhenin ENLM

Le cd-rom remis sera mis en ligne sur l'extranet.

Présentation de l'exemple du Parc de la Deûle
Les fonctions sociales (espace de détente), écologiques et économiques (agriculture périurbaine) ne peuvent être dissociées.

Relevé chronologique des débats

1 Intervention Pierre DHENIN ENLM

Conseil général du Pas de Calais (Nicolas Rossignol)

La question de l'accessibilité sociale est importante par rapport au transport.
L'état des lieux d'ENLM permet de mieux comprendre les choses. Mais que s'est-il passé depuis 3 ou 4 ans sur les projets et leur avancement ? Que peut-on exploiter à ce jour ?
Quelle est l'accessibilité aux grandes fonctions métropolitaines ? Cette question est en lien avec le GT1 : comment la création de cette valeur et de la rente foncière a des conséquences sur la répartition de la population ? Comment évolue l'accès ?

Réponse P Dhenin : on a un plan d'ensemble, **il faut lier TV et Transports collectifs fondamentalement**
Les Trames Vertes (TV) doivent être pénétrantes pour ne pas rater l'enjeu.

Chambre d'agriculture du Nord (Yves Collette)

Les TV doivent se faire avec le monde agricole. Il faut de la pédagogie pour expliquer, et permettre les efforts (aux jeunes et au moins jeunes).

Chambre d'agriculture du Pas de Calais (Monique Six)

Il y a des axes prioritaires s'appuyant sur l'existant. Que peut-on valoriser dans ce qui existe ?
On voit des appels à projet très localisés, des micro projets : c'est réducteur par rapport à ce qui est présenté, il ne faut pas seulement de la méthode, chaque territoire a ses spécificités. **Il faut valoriser ce qui existe plutôt que créer davantage.**

Communauté d'agglomération Artois comm (Christophe Masse)

La question de la maîtrise d'ouvrage des agglomérations interroge : elles n'ont pas toutes les clefs d'entrée sur la TV et on a des sites inter agglomérations donc se posent le problème des connexions.

On a des grandes surfaces, est ce que cela induit des propriétés publiques nécessairement ?

Réponse Pierre Dhénin : la Puissance Publique ne peut agir seule au vue des surfaces. Il faut travailler l'entreprenariale du monde agricole (sur l'exemple britannique). La TV peut apporter un plus ou des complémentarités, des prises de conscience. Les agriculteurs sont maîtres du paysage il faut donc mener les réflexions sur la TV avec eux. Il faut que la TV soit une plus-value et non un obstacle. Il faut une bonne connaissance des terrains.

Sur la question de la maîtrise d'ouvrage (MO) et des sites interstitiels : c'est tout le problème soulevé dans les Plans Locaux d'Urbanisme (déchetterie, Zone d'activités juste à la limite des PLU).

ex : poursuite du parc de la Deûle

ex : ville de Wingles : plantation d'une haie de 50 m

Il faut trouver des complémentarités pour les MO.

C'est plus la question de la maîtrise d'oeuvre de l'entretien qui pose difficultés et moins la MO.

(ex Bordeaux communauté urbaine : difficulté rencontrée sur 8km de rivière avec 8 intervenants)

Le mode de conception est aussi important que le mode de gestion. Il ne faut pas seulement des études, 'les choses trop bien conçues ne se réalisent jamais' (dixit Napoléon)

DREAL (Jean Michel Malé)

Pour bien faire les choses, il faut également du temps pour mettre en œuvre les bonnes pensées.

Conseil Général du Nord (Serge Bortolotti)

En milieu périurbain l'existence de la TVTB est conditionnée par les agriculteurs (usage ou propriété).

Il faut passer un contrat avec la profession pour mettre en œuvre des mesures agro-environnementales pour les liaisons TVTB.

Il faudrait des contrats d'exploitation (référence à la PAC qui doit le permettre).

Il faut un engagement européen et français. Les collectivités pouvaient auparavant cofinancer avec les CET. Quelle seront les priorités des politiques publiques de demain ?

Il faut un co-financement (il faut rémunérer l'entrepreneur, car l'agro-environnement est un business. Cela dépend de la PAC et de l'Etat français).

Conseil Régional

Comment arrive-t-on à identifier les secteurs à enjeux agricoles et la TV ?

La question de l'échelle communale n'est pas suffisante pour la mise en œuvre de la TV. Il faut élargir la réflexion à l'échelle intercommunale. Le volet ingénierie pour la mise en œuvre des projets est un élément fondamental.

Réponse Pierre Dhénin ENLM : les agriculteurs ont une richesse c'est la permanence des exploitations. Les locataires doivent passer du bail à la propriété. La pérennité de l'exploitation vaut toutes les PAC.

Arrêtons de réfléchir en zoning ! Il ne faut pas mettre d'un côté la TV, la ZA, l'habitat etc, la Trame tourne autour de tout et elle concerne tout le monde, il faut rentrer la variable écologie dans les projets comme le font les belges.

La trame est partout et sous-jacente à tous les projets. TV = volonté adhésion, vision générale, EIDAL Courtrai réfléchit au pourcentage écologique dans tous les projets d'urbanisme (changements : voir les villes de Gand, Courtrai, Ypres plan de gestion).

LMCU (Sophie Fourni)

L'ingénierie se structure pour le changement d'avenir, il faut donc se poser les bonnes questions.

Il y a beaucoup d'espaces verts mais sans potentiel écologique.

2/ Chambre d'agriculture du Nord (Yves Collette)

Les caractéristiques de l'AML sont présentées : dominante périurbaine, pression foncière, dominante du fermage.

Rôle de l'agriculture :

- Fonction socio-économique : 13 800 exploitations agricoles en région 2007 (exploitations familiales), 38 000 actifs à la production, 27 000 emplois dans l'agroalimentaire. 4 millions de consommateurs en région, 3 millions dans l'AML.
- Fonction paysagère, cadre de vie, équilibre ville et campagne
- Fonction environnementale (alimentation de la ressource en eau, maîtrise écoulement, biodiversité)

Zoom sur la gestion environnementale : lutte érosion, aménagement foncier (haie...), contrats (CET, FGER MAE...). Mises aux normes environnementales des élevages, évolution des pratiques culturelles (classement zones vulnérables azote, apport matières organiques, bandes enherbées 4600 ha le long des cours d'eau...) Lutte contre l'érosion : 62 : 25km de haies, 15km bandes enherbées...

L'agriculture est concernée par une accumulation de zonage (znieff, captage....) + Trame urbaine + transport et TVTB : tout s'additionne ! Quelle lisibilité ? Appréhension de ces incidences sur l'activité agricole.

Quelle pertinence pour le périmètre AML ? Quelle articulation et quelle cohérence d'ensemble ?

Il faut limiter au maximum la traduction réglementaire, il faut associer les agriculteurs aux projets.

En conclusion, l'enjeu : travailler sur une démarche de progrès, mise en place d'une dynamique positive pour progresser ensemble (importance de la pédagogie et de l'écoute).

ADULM (Brigitte Rivanova)

La traduction réglementaire de la TVTB : elle permet la protection du monde agricole, c'est une manière de mieux se protéger de la progression de l'étalement urbain.

Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune (Alain Vanneufville)

L'intérêt de la déclinaison de la trame jaune à l'échelle parcellaire est d'obtenir un outil de protection des terres agricoles. la trame verte rend service à l'agriculture (continuité des espaces naturels). L'agriculture biologique pourrait se faire sur la base de la TVTB définie.

Chambre d'agriculture du Pas de Calais (Monique Six)

TV = trait vert donc cela crée des inquiétudes à la parcelle pour les agriculteurs, il faut l'aborder comme un tissu plus global. C'est l'occasion de conforter l'agriculture sans imposer trop de contraintes.

LMCU (Sophie Fourni)

L'exemple de la Deule avec les propriétés publiques d'une grande surface ne peut pas se faire partout.

DREAL (JM MALE)

prochaine session 3 GT 2 : 27 mai 2010 matin : recensement des projets

Atelier pivot : 22 avril 2010

Les réflexions GT 2 sont étendues à la ressource en eau et aux risques naturels.

DREAL (Chantal Adjriou)

Présentation de la note de M. Secchi : support pour la mise en cohérence.

Agence Studio 10 (Bernardo Secchi)

la note = ce que M. Secchi a compris, il y a sans doute des imprécisions, les partenaires peuvent réagir à ce sujet. Attente de leurs réactions.

Le point de vue des agriculteurs est très intéressant.

Mais le problème est qu'il n'y a rien sur la trame bleue : quel est l'état des eaux ? Y a-t-il de la pollution ? Est-ce grave ? Y a-t-il des risques d'inondation ? (2002 ou 2003) et où sont les zones inondables ?

Les inondations ne sont pas que des risques mais aussi des opportunités (réserve de biodiversité). La trame bleue est partout.

Si l'on parle de la TV, l'accent est toujours sur les aménités, le coté social est important mais le rôle de la TV n'est pas que cela. Ce n'est pas que des couloirs, ce sont des grands et micros couloirs, elle est faite des couloirs agricoles mais pas seulement. L'agriculture périurbaine joue un rôle.

Il faut sortir du zoning et de la planification, les choses sont plus complexes, la TV est partout.

Il y a un changement climatique à prendre en compte car ce phénomène va durer des siècles et il faut s'y confronter. La TV a un rôle à jouer surtout avec l'abolition de la taxe carbone, la TV a ce rôle de compensation vis à vis des émissions que l'on ne parvient pas à réduire.

Envisage-t-on seulement de préserver la nature ou d'agir sur le climat ?

LMCU

Le projet présenté par ENLM n'est pas seulement TV mais aussi TB.

L'atlas des zones inondables existe.

Les inondations sont un phénomène réel et existe même si moins grave que d'autres territoires (pas de morts).

Studio 10 : que fait-on pour préserver la qualité des eaux ?

CRCI (Benoît Breux)

Travail sur le fret et la Trame Bleue : insertion de l'économie dans la TVTB : elle est un outil pour le développement économique, c'est l'élément qui permettra de valoriser de manière écologique ce réseau

Il faut des chartes de bonne gestion pour la logistique

Conseil Général du Pas de Calais

Des corridors écologiques sont à créer.

Questions sur les opérations d'aménagement en cours.

Etudes hydrauliques en cours pour amorcer une trame verte.

Exemple de l'opération du Val de Lys : réflexions sur opérations d'aménagement : la commune porte le projet, mais c'est un projet intercommunal, le monde agricole bloque sur la TVTB, il faut trouver un partenariat 'gagnant-gagnant'.

Les pouvoirs publics, et les élus de ces collectivités ont des responsabilités. Sur les 30 ans à venir, il faut préserver l'emprise agricole, et pour les projets en cours, on crée un tiers sauvage pour créer cette TVTB.

86000 m² de hangars : peu d'emplois sont créés et cela représente une consommation d'espaces importante : comment optimiser les emprises et contribuer à la préservation de la ressource en eau avec des toitures adaptées ?

Il ne faut pas de ségrégation sociale sur la TVTB : il faut que des actions se développent et que la mobilité = 15 min à pied. Il ne faut pas prendre les TC pour aller de tel point à tel point ! Il faut mobiliser des espaces moins de 15 min à pied = des fondamentaux sur lesquels il faut se mobiliser.

Bernardo Secchi Studio 10

La problématique de l'eau dépasse le périmètre de l'AML.

DREAL (Chantal Adjriou)

Il y a un travail d'articulation des échelles indispensable.

Bernardo Secchi Studio 10

Il faut que les partenaires partagent le même état des lieux.

Points de consensus des partenaires : TV partout et pas que des couloirs

Conseil Régional

C'est vrai pour les coeurs de nature à protéger : il y a des degrés différents, il y a des secteurs à enjeux particuliers, si la trame verte est partout on ne doit pas conclure qu'elle est nulle part !

Bernardo Secchi Studio 10

Le réseau des eaux a bien été malmené, il faut redonner une certaine naturalité à la TB.

Artois comm (Christophe Masse)

Les réserves d'eau souterraine champs captant sont à protéger.

Bernardo Secchi Studio 10

Les canaux sont très peu utilisés en NPDC.

CRCI

les prévisions n'existent pas à ce stade. Problème technique du fluvial qui est pénalisant pour l'activité. Il faut de nouvelles aides, la CRCI y travaille. La politique belge est différente à cet égard. La multimodalité n'est rentable qu'à un certain seuil de km, or ici on est trop proche d'Anvers, il faut donc une plate forme logistique de rang européen.

Bernardo Secchi Studio 10

2 axes :

- transport fret Rotterdam Anvers NO

- transport marchandises SO

DREAL (Chantal Adjriou)

Interfaces GT1 + GT3 à repérer dans le GT2

Concurrence occupation d'espace TVTB trame urbaine : il y a des secteurs à enjeux

TVTB et transports : fractionnement du territoire : émission, captage CO2, accessibilité isochrone des différents espaces,

Une 2ème note sera élaborée par M. Secchi.